****

**PROGRAMME DE FORMATION POUR DIRIGEANTS D’ECOLE**

**Rôle et responsabilités d’un dirigeant dans la gestion d’un établissement scolaire**

*Intervenants : Michel Valadier, Marc Legrand et Louis Millet*

**Lundi 8 juillet 2024-J1**

|  |  |
| --- | --- |
| 9h00-9h30 | **Accueil, tour de table et introduction** |
| 9h30-11h | Qu’elle est la finalité de l’école ? Conséquences sur nos décisionsLes points forts et les points à améliorer de votre établissement ? |
| 11h-12h30 | Comment faire pour que les choses se fassent ? Une règle pour traiter les difficultés et éviter la spirale du doute. Le pouvoir et la responsabilité. Autorité et pouvoir.Qu’attend-on d’un professeur ? Comment encourager, reconnaitre les bons comportements ? |
| 12h30-14h | *Pause déjeuner*  |
| 14h-15h30 | La motivation. Comment créer les conditions pour que les collaborateurs donnent le meilleur d’eux-mêmes durablement. Zoom sur la notion de politique salariale. |
| 15h30-17h | Qu’attend-on d’un directeur ou d’un dirigeant d’école ? |
| 17h -17h30 | Conclusion de la journée. Préparation de la journée 2 (test). |

**Mardi 9 juillet 2024-J2**

|  |  |
| --- | --- |
| 9h-9h30 | La mission du directeur. Articulation avec le président et le conseil. Qui décide de quoi ? ML |
| 9h30-10h45 | La circulation de l’information* Inter personnelle, la disponibilité,
* Feed back,
* En équipe,
* La réunion
 |
| 10h45-12h | Le suivi des collaborateurs* Le contact personnel
* L’entretien annuel
 |
| 12h-13h30 | *Pause déjeuner*  |
| 13h30-17h | Le recrutementMieux se connaitre : les styles de management. Zoom sur la délégation La gestion des situations difficiles |
| 17h-17h30 | **Plan d’action : initiatives et conclusion**  |

**Objectifs de la formation :** - Apporter aux dirigeants d’école libre hors contrat des connaissances d’ordre technique et managériales indispensables à la direction d’un établissement scolaire. Du recrutement à la gestion du personnel en passant par tous les aspects concrets de la gestion d’une école.

- Gérer la définition des missions de chacun. Optimiser sa communication interne et externe.

**Parcours** : cette formation s’inscrit dans le cadre d’un parcours de 6 jours de formation. La présente session constitue les 2 premiers jours (J1 et J2) de ce parcours. Les 2 autres sessions auront lieu les 17 et 18 janvier 2025 à distance (J3 et J4) et les 24/25 février ou au choix les 14/15 avril 2025 à Paris (J5 et J6). Il est recommandé aux stagiaires de suivre l’intégralité du parcours, chaque session restant cependant indépendante des autres.

**Public visé** : directeurs d’école libre hors contrat et dirigeants d’association ou de société gestionnaires de l’école.

**Prérequis** : être directeur d’école en poste ou détenir une expérience de direction d’école ou, à défaut, de travail pédagogique ou d’encadrement dans un établissement scolaire. Ce module est également ouvert aux administrateurs bénévoles et aux personnes qui prendront une direction à la rentrée de septembre.

**Lieu, durée et tarif** : cette formation aura lieu à la Fondation pour l’école, 120 avenue du Général Leclerc, 75014 Paris. Elle dure 14 heures réparties sur deux journées de formation au tarif de 910 euros TTC la session.

Un tarif individuel de 200 euros est consenti aux stagiaires exerçant leurs fonctions à titre bénévole ou ne bénéficiant pas de prise en charge par Akto ou Formeris.

**Modalités et délais d’accès** :

* remplir un formulaire d’inscription téléchargeable sur le site de la Fondation pour l’école
* acquitter le tarif indiqué en cas de tarif individuel (le paiement sera restitué intégralement en cas de candidature non retenue) ; transmettre le numéro de dossier Akto en cas de demande de prise en charge.
* signer la convention de formation et la faire parvenir à : Fondation pour l’école, formation directeurs, 120 avenue du Général Leclerc, 75014 Paris ou par mail à l’adresse titiane.salleron@fondationpourlecole.org
* Les candidats seront informés dans un délai de 15 jours de l’acceptation ou du rejet de leur candidature.

**Modalités pédagogiques** : l’action de formation se déroulera avec un maximum de 18 personnes afin de garantir un bon déroulement de la formation du point de vue pédagogique et technique. Les formateurs alterneront exposés théoriques et cas pratiques et veilleront à permettre aux stagiaires de disposer régulièrement de la possibilité de s’exprimer et poser des questions afin de faciliter le transfert des connaissances.  Les supports pédagogiques leur sont transmis pendant la formation.

**Moyens permettant de suivre l’exécution de l’action de formation** : la présence et l’assiduité des stagiaires seront vérifiées 2 fois par jour par l’organisme. A l’issue de la formation, un questionnaire de satisfaction sur chacun des modules devra être rempli par les stagiaires et remis à l’organisme de formation.

**Modalités d’évaluation** : un questionnaire d’évaluation des acquis de la formation comportant des questions sur chacune des interventions devra être renseigné et remis à l’organisme de formation à l’issue de la formation.

**Validation** : Délivrance d’un certificat de réalisation.

**Handicap/Accessibilité** : Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de contacter notre référent handicap Estelle Person pour l’étude de la mise en œuvre d’aménagements et d’accompagnements éventuels : contact@fondationpourlecole.org

Pour toute question relative à cette formation écrivez à titiane.salleron@fondationpourlecole.org